



Concours de nouvelles 2021

« Stupeur à la salle de l'Ambiance »

Le présent règlement est consultable sur www.ruster.fr/concours-nouvelles

Suite au succès du concours lancé en 2020, nous sommes heureux de vous inviter à participer à notre édition 2021. Cette année le point d'ancrage sera la Salle de l'Ambiance, renommée Salle Gleize depuis quelques années, en l'hommage d'Edmonde Gleize qui fut une figure très active du comité de quartier. Voici les principes à respecter pour ce concours.

La nouvelle devra être conforme au respect des conditions suivantes :

ARTICLE 1 : Participants

Le concours est gratuit et ouvert à tous. Il comprend deux catégories : moins de 15 ans et plus de 15 ans. Une autorisation parentale sera demandée pour les mineurs.

Les membres du jury ne peuvent pas participer au concours.

ARTICLE 2 : Dates

Le concours commence le 1^{er} novembre 2021

La date limite d'envoi des textes est fixée au 1^{er} mars 2022 à minuit, heure d'envoi du mail faisant foi.

ARTICLE 3 : Mots et expressions imposés

La nouvelle devra être rédigée en langue française et avoir obligatoirement un titre.

La forme est libre : polar, comédie, conte, poème, fable, ... A vous de choisir la forme qui va bouleverser, séduire, captiver vos lecteurs.

Elle devra contenir :

- Au moins une fois l'expression « *Salle de l'Ambiance* »
- Au moins 5 mots choisis parmi les suivants :
 - *Loto*
 - *Jambon*
 - *Meurtre*
 - *Goûter*

- *Frites*
 - *Pastis*
 - *Théâtre*
 - *Rideau*
 - *Congélateur*
 - *Stupeur*
 - *Disparition*
 - *Inconnu*
 - *Ricoune*
 - *Plancher*
 - *Réunion*
- Au moins deux expressions choisies dans la liste suivante :

- *En faire un fromage*
- *Tomber des nues*
- *Clouer le bec*
- *Amuser la galerie*
- *En prendre pour son grade*
- *Chercher des noises*
- *Être dans ses petits papiers*
- *Rester bons amis*
- *Avoir du nez*
- *Calmer le jeu*

ARTICLE 4 : Modalités de rédaction

La nouvelle devra être rédigée selon les critères suivants :

- Format A4 (21 x 29,7 cm)
- Police de caractère : Times New Roman, corps 12
- Interligne : 1,5
- Marges : 2,5 cm (haut/bas/gauche/droite)
- Nombre de pages : 1 à 6 pages maximum

Souligner « Salle de l’Ambiance », les mots utilisés pris dans la liste et les expressions choisies.

ARTICLE 5 : Anonymat

Pour garantir l’anonymat, chaque participant choisira un pseudonyme qu’il indiquera en haut de chaque page de sa nouvelle. Ce pseudonyme sera constitué de **5 lettres et 2 chiffres** (par exemple AWALA32)

ARTICLE 6 : Originalité de la nouvelle

Chaque participant ne peut envoyer qu’une seule nouvelle. La nouvelle ne devra pas avoir reçu de prix dans un autre concours ni avoir été publiée auparavant sur quelque support que ce soit (revue, journal, internet, autoédition...).

Les textes ne doivent pas être constitutifs de contenu

- à caractère raciste,
- à caractère diffamatoire, injurieux, calomnieux à l'égard de personnes physiques ou morales.
- constituant une contrefaçon d'un droit de propriété intellectuelle.

Le participant garantit qu'il est le seul titulaire des droits d'auteur.

ARTICLE 7 : Modalités d'envoi

Les participants sont invités à nous faire parvenir leur texte par mail du 1^{er} novembre 2020 au 1^{er} mars 2022 à minuit à l'adresse suivante : concours@ruster.fr

Joindre impérativement au mail :

- la fiche d'inscription et d'identification
- la nouvelle, si possible au format PDF

NB : les mails seront réceptionnés par une personne extérieure au jury. L'anonymat sera ainsi préservé.

Un accusé réception sera adressé à chaque participant.

ARTICLE 8 : Composition du jury et critères de jugement

Le jury est composé de membres du Conseil d'administration ainsi que de personnes qualifiées en littérature. Ses décisions ne peuvent être remises en cause.

Le jury s'attachera à vérifier le respect des règles définies à l'article 3. Ses critères d'évaluation seront les suivants : originalité, enracinement dans le lieu « Salle de l'Ambiance », qualité de l'écriture.

ARTICLE 9 : Les prix

Le concours est doté de cadeaux offerts par le comité de quartier.

Trois nouvelles seront primées dans chacune des deux catégories : moins de 15 ans et plus de 15 ans.

Moins de 15 ans	Plus de 15 ans
1er prix : un chèque cadeau de 30 € dans une librairie indépendante	1er prix : une journée de mise à disposition de la Salle Ed. Gleize à choisir un samedi ou un dimanche après la période COVID (valeur estimée 250 €)
2ème prix : un chèque cadeau de 20 € dans une librairie indépendante	2ème prix : une bouteille de champagne et quatre verres du comité
3ème prix : un chèque cadeau de 15 € dans une librairie indépendante	3ème prix : une bouteille de vin rouge ou rosé et quatre verres du comité

Les résultats du concours seront annoncés le lundi 18 avril 2022 lors de l'Agneau Pascal organisé par le comité.

ARTICLE 10 : Droit de diffusion

Chaque participant s'engage à ne pas proposer la nouvelle à des tiers et à ne pas céder les droits patrimoniaux pendant la durée du concours et jusqu'au 1^{er} juillet 2022. A l'issue du concours le comité reviendra auprès des participants lauréats pour mettre en place une autorisation de diffusion sur le site internet et le Journal du Mazetier.

La fiche d'inscription signée vaut acceptation totale et sans réserve du présent règlement.

Pour tout renseignement complémentaire écrire à concours@ruster.fr